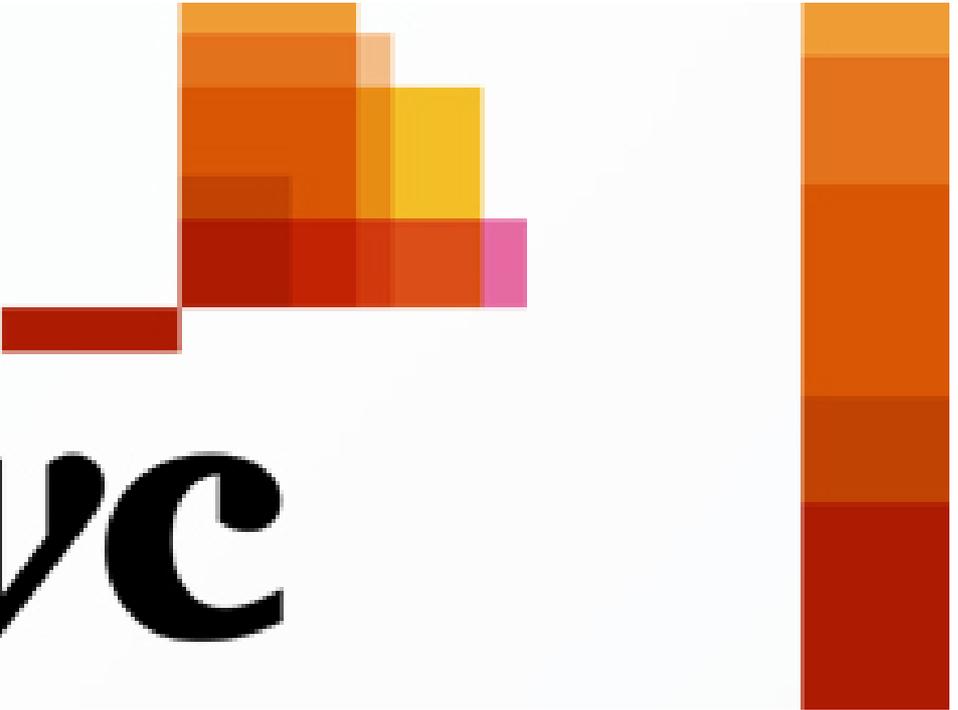


L'ACTU comptable et financière à ne pas manquer (1/21)

PwC recense pour vous l'actualité comptable (Règles françaises et IFRS) et financière marquante qui est publiée sur les sites institutionnels (ANC, AMF, CNCC, CSOEC, EFRAG, ESMA, IASB, Legifrance...). Cette lettre est en ligne tous les quinze jours sur le site de La Quotidienne. Etant donné le contexte de crise sanitaire actuel, nous avons ouvert dans cette ACTU une partie spéciale consacrée à l'actualité liée au Covid-19.

Publié le 01/02/2021



pwc

Par [PwC](#), auteur du [Mémento Comptable](#) et du [Feuillelet Rapide comptable](#)

L'actualité de la première quinzaine du mois de janvier 2021

Actualité spéciale Covid-19

Information financière et marchés financiers

AMF (Autorité des Marchés Financiers)

Tenue des Assemblées Générales

[Mesures exceptionnelles prises pour l'organisation des AG 2021 : l'AMF informe les actionnaires et les sociétés cotées de leur prorogation \(5-1-2021\)](#)

L'Autorité des marchés financiers a publié une information visant à attirer l'attention des épargnants sur la prorogation, sous réserve de plusieurs ajustements, des mesures particulières organisant la tenue des assemblées générales dans le contexte de la crise sanitaire. Elle encourage les sociétés cotées à suivre certaines bonnes pratiques.

Pour plus de détails, voir notre [FRC 2/21 inf. 4](#)

Publications

[L'AMF met régulièrement à jour sa page thématique « Covid-19 » \(6-1-2021\)](#)

L'AMF suit au plus près la crise financière liée à la pandémie Covid-19. Afin d'apporter son aide pour faire face aux problèmes liés à cette crise et à respecter les règles dans ce contexte si particulier, le régulateur met régulièrement à disposition de tous des contenus de décryptage des mesures d'adaptation et des règles existantes sur une page dédiée, dont les dernières actualités (législatives...) Covid-19.

Profession comptable

H3C (Haut Conseil du Commissariat aux Comptes)

Procédure d'alerte

[Les mesures d'adaptation aux conséquences de l'épidémie de Covid-19 sont prolongées jusqu'au 31 décembre 2021 \(5-1-2021\)](#)

La loi n° 2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique (art. 124) prolonge jusqu'au 31 décembre 2021 les mesures d'adaptation de la procédure d'alerte mise en œuvre par le commissaire aux comptes.

Pour plus de détails, voir notre [FRC 3/21](#)

Autres actualités

Comptabilité – Normes françaises

CNCC (Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes)

Résultat courant - résultat exceptionnel

[Classement des opérations en résultat courant ou exceptionnel : il doit suivre le principe de permanence des méthodes et être indiqué en annexe \(EC 2020-19 du 15-1-2021\)](#)

Les pénalités sur les marchés constituent un élément du résultat exceptionnel (compte 6711 « Pénalités sur marchés ») selon une analyse suivant le plan de compte du PCG. Selon la Commission des études comptables de la CNCC, au cas particulier du secteur de la construction, les pénalités de retard sur les marchés, qui sont systématiquement prévues au contrat, sont inhérentes à l'activité courante de l'entité et

qu'elles ne sont pas liées à un événement majeur et inhabituel. Elle considère donc qu'il est également justifié, dans ce cas, de les classer en exploitation.

De façon générale, la Commission estime que le classement des opérations en résultat d'exploitation ou en résultat exceptionnel doit être réalisé de manière cohérente d'une année sur l'autre et doit faire l'objet d'une description dans l'annexe des comptes.

Pour plus de détails, voir notre [FRC 3/21](#)

Comptabilité – Normes IFRS

IFRS Foundation

Continuité d'exploitation

[L'IFRS Foundation publie un document pédagogique \(13-1-2021\)](#)

Dans un souci d'application cohérente des normes IFRS, l'IFRS Foundation vient de publier un document pédagogique (« educational material »). Sans portée normative, l'objectif du document est d'aider les entreprises à exercer leur jugement lors de l'appréciation de leur continuité d'exploitation, jugement nécessaire mais difficile dans le climat de crise économique actuel entourant la pandémie Covid-19.

Pour plus de détails, voir notre [FRC 3/21](#)

Information financière et marchés financiers

AMF (Autorité des Marchés Financiers)

Emetteurs et information financière

[L'AMF publie un guide d'élaboration du document d'enregistrement universel \(Position-Recommandation n° 2021-02 applicable au 8-1-2021\)](#)

La doctrine relative à l'élaboration du document d'enregistrement universel a été actualisée et consolidée au sein d'un nouveau guide : la position-recommandation n° 2021-02. Ce guide a été établi par l'AMF afin d'accompagner les sociétés cotées, notamment les valeurs moyennes dans l'élaboration de leur document d'enregistrement universel (qui remplace depuis 2019 le document de référence).

Il a pour objet de :

- présenter la réglementation applicable aux documents d'enregistrement universel déposés auprès de l'AMF depuis le 21/07/2019 ;
- préciser la façon dont les émetteurs présentent les informations requises ;
- regrouper les positions et recommandations de l'AMF et de l'Autorité européenne des marchés financiers (ESMA) en la matière.

Pour plus de détails, voir notre [FRC 3/21](#)

Stratégie

[L'AMF publie ses priorités d'action et de supervision pour l'année 2021 \(11-1-2021\)](#)

A l'occasion de ses vœux à la presse, Robert Ophèle, le président de l'Autorité des marchés financiers, a présenté les priorités du régulateur pour les douze mois à venir dans un contexte économique et financier particulièrement :

- se mobiliser pleinement pour surmonter la crise liée à la pandémie de Covid-19,
- participer aux réformes à l'échelle européenne qui définiront la réglementation financière de demain,

- accélérer la transition vers la finance durable,
- et poursuivre le déploiement de ses chantiers stratégiques en matière de supervision.

Profession comptable

H3C (Haut Conseil du Commissariat aux Comptes)

Contrôle légal

[Brexit : inscription des contrôleurs légaux britanniques en France et des contrôleurs légaux français au Royaume-Uni \(7-1-2021\)](#)

Depuis le 1^{er} janvier 2021, le Royaume-Uni est devenu un pays tiers à l'Union européenne. Le H3C rappelle aux commissaires aux comptes qu'une obligation d'inscription en découle pour leur mission de contrôle légal.

Inscription des contrôleurs légaux britanniques en France

Les contrôleurs légaux britanniques doivent s'inscrire auprès du H3C en tant que contrôleurs légaux de pays tiers s'ils émettent un rapport d'audit sur les comptes d'une société dont le siège social est établi au Royaume-Uni ou dans tout autre pays en dehors de l'Union européenne, et dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé en France.

Inscription des contrôleurs légaux français au Royaume-Uni

Les contrôleurs légaux français qui certifient les comptes de sociétés françaises dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé au Royaume-Uni doivent solliciter leur inscription auprès du Financial Reporting Council britannique en qualité de contrôleurs légaux de pays tiers.

© Editions Francis Lefebvre - La Quotidienne

Aller plus loin



[comptable - Mémentos, Ouvrages et Revues](#)

Mémento Comptable 2022

La réglementation comptable en un seul volume



[comptable - Solutions numériques](#)

Mémentis Comptable

Toute la réglementation française comptable, financière, d'audit et de contrôle des comptes

A lire aussi



[Comptable](#)

Revoir... Expert-comptable et RSE : de nouvelles opportunités pour la profession ?

A l'occasion du 76e Congrès des Experts-comptables, Hervé Gbego – expert-comptable, Président du comité normalisation extra-financière et RSE au CSOEC – décrypte comment l'intégration de la RSE dans la comptabilité financière classique peut être un moteur de croissance et d'innovation dans les cabinets.



Comptable

Experts-comptables : exercer dans un centre de coworking

Gil Nait, associé de Klay conseil, a choisi de travailler chez Kwerk pour son coût compétitif et son environnement apprécié par son équipe et ses clients. Garantir la confidentialité des dossiers du cabinet est l'un de ses points de vigilance. Reportage.



Comptable

Engagements de retraite : un nouveau choix de méthode proposé par la recommandation ANC 2013-02

L'ANC met à jour sa recommandation relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite en introduisant un choix de méthode relatif à la répartition des droits à prestations pour certains régimes à prestations définies.